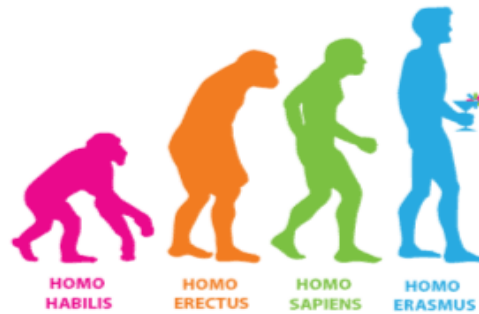




# Erasmus+

ARGELES SUR MER  
*Lycée Christian Bourquin*  
 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL  
 TOURISME - ÉCOLE HÔTELIÈRE



(ex)change your life!

Lycée Christian Bourquin

## La mobilité internationale des étudiants

### Lycée Christian Bourquin

4, Avenue Nelson Mandela  
 66700 ARGELES SUR MER  
 FRANCE  
 Tél. : +33 (0)4 68 81 02 02

Bureau des Relations  
 Internationales (BRI) : poste 2804  
[bourquin.international@gmail.com](mailto:bourquin.international@gmail.com)

Référents mobilité pour  
 l'Enseignement supérieur  
 (ERASMUS+) :

David DUPASQUIER  
 BTS Tourisme

Tél : +33 (0)6 76 71 40 60  
[David.Dupasquier@ac-montpellier.fr](mailto:David.Dupasquier@ac-montpellier.fr)

Florence MEGES  
 BTS Management Hôtellerie  
 Restauration

Tél : +33 (0)6 10 94 70 14  
[Florence.Meges@ac-montpellier.fr](mailto:Florence.Meges@ac-montpellier.fr)

### Quelques sources d'information utiles

- Lycée Bourquin :
  - <http://www.lyc-bourquin-argelles.ac-montpellier.fr/erasmus-plus>
  - Bureau des Relations Internationales (à gauche avant l'internat) : permanences le mardi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h.
- Agence Erasmus+ France : <http://www.agence-erasmus.fr/>
- Application Erasmus+ (à télécharger sur votre smartphone)
- Génération Erasmus :
  - <http://www.generation-erasmus.fr/sejour-bourse-erasmus-etudiant/>
  - <https://www.facebook.com/GenerationErasmus>
- Centre d'Information et de Documentation Jeunesse : <http://www.cidj.com/>
- Toute l'Europe : <https://www.touteurope.eu>
- ADRET Europe Direct : <https://www.europedirectpyrenees.eu/>
- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (Conseil aux voyageurs) : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>
- Offres de stages/emplois : <https://ec.europa.eu/eures/public/fr/opportunities>  
<https://erasmusintern.org/>



## Les possibilités de mobilité à l'étranger

La mobilité internationale des étudiants peut s'effectuer sous la forme :

- d'une mobilité de stage en entreprise (2 mois minimum de date à date) dès la 1ère année de BTS,
- ou d'une mobilité d'études (3 mois minimum) en 2ème année de BTS,
- les deux pouvant être combinées (12 mois maximum).

Chaque étudiant a la possibilité d'effectuer une mobilité de 12 mois maximum par cycle d'études (étude et/ou stage) :

- 12 mois en BTS/DUT/Licence
- 12 mois en Master
- 12 mois en Doctorat

Tous les pays qui ne présentent pas de risques et dont les entreprises d'accueil sont en adéquation avec votre spécialité d'étude (Tourisme ou Hôtellerie-Restauration) sont susceptibles de vous accueillir en mobilité de stage.

Toutefois, seules les mobilités à destination d'un pays membre de l'Union Européenne (+ Islande, Norvège, Turquie) peuvent donner lieu à l'octroi d'une bourse Erasmus+.

## Les démarches

### Date limite de dépôt des candidatures

Pour une mobilité de stage à partir de mai ou pour une mobilité études à partir de septembre de la même année :

Dépôt de la fiche de candidature et du dossier de candidature complet : **Vendredi 16 octobre 2020**

### Reconnaissance et valorisation de l'expérience

Un **supplément au diplôme** (décrivant la spécificité de la formation ainsi que les compétences et connaissances acquises) et l'**Europass Mobilité** (décrivant la période d'étude ou de formation en Europe) seront délivrés à tout étudiant ayant effectué une mobilité. Ces deux documents permettront une meilleure reconnaissance de votre parcours de formation en Europe.

### Engagement de l'étudiant

Un étudiant du lycée Bourquin qui participe à une mobilité internationale dans le cadre de ses études supérieures s'engage à :

- Présenter un rapport au retour de sa mobilité (rapport écrit + soutenance orale + documents administratifs)
- Partager son expérience internationale, en particulier avec les élèves, étudiants et personnels du lycée

Cf. document « *Obligations et engagements de l'étudiant* »

### Critères de sélection des étudiants

**Lors d'une réunion du conseil des professeurs fin décembre, les critères suivants seront étudiés pour chaque candidat à la mobilité :**

- Résultats scolaires de première année en langues et autres matières : l'étudiant ne doit pas montrer de difficultés majeures, notamment en langues
- Degré d'autonomie et d'adaptation de l'étudiant, capacité à partir seul (entretien avec le conseiller psychologue)
- Capacité à mener les deux scolarités de front : BTS en France et études à l'étranger
- Mobilité liée à un projet professionnel
- Motivation : raisons de la mobilité + objectif(s) professionnel(s) : évaluation à partir d'une lettre de motivation lue lors du conseil aux professeurs et au représentant de l'administration
- Capacité financière à assurer les frais de déplacement et d'hébergement sur place et à avancer les frais (le versement de la bourse pouvant intervenir tardivement)



## Mobilité de stages

Les étudiants post-bac ont la possibilité d'aller passer 2 mois (minimum 58 jours de date à date) **en stage** au sein d'une entreprise dont le siège est basé à l'étranger.

### Période :

- Du 10 mai au 10 juillet 2021 (9 semaines) pour les **BTS Tourisme**
- Du 3 mai au 20 août 2021 (16 semaines) pour les **BTS Management en Hôtellerie Restauration**

**Bourse** : cf. document « *Taux de bourses Erasmus+ 2020 Enseignement supérieur* ».

Chaque étudiant porteur d'un projet de stage à l'étranger recherche son entreprise ou établissement d'accueil à l'étranger. Il peut solliciter pour cela l'aide et l'avis de l'équipe pédagogique, et s'appuyer sur le réseau des partenaires du lycée Bourquin. L'équipe pédagogique valide la qualité du projet de l'étudiant et la pertinence du lieu de stage avant toute mobilité. Un **contrat de mobilité** et un **contrat pédagogique** seront signés.

## Mobilité d'études

Les étudiants post-bac en **BTS Hôtellerie** et **BTS Tourisme** ont la possibilité d'aller passer de 3 mois (minimum) à 12 mois (maximum) dans un établissement universitaire à l'étranger, sur la période scolaire, tout en réintégrant, à l'issue de cette période, le cursus qu'ils ont commencé en France.

Seules les universités ou écoles situées dans l'Union Européenne (+ Islande, Norvège, Turquie) et disposant de la **Charte Erasmus+ pour l'Enseignement supérieur** sont susceptibles de vous accueillir pour une mobilité d'études.

- **Période** : De septembre à décembre 2021/janvier 2022
- **Durée** : minimum 3 mois
- **Bourse** : cf. document « *Taux de bourses Erasmus+ 2020 Enseignement supérieur* ».
- **Crédits** (ECTS) : 30 crédits

Il appartient à l'étudiant de trouver la formation et l'établissement qui lui conviennent, dans le pays de son choix, grâce aux différents sites Internet des universités ou écoles et au réseau des partenaires du lycée Bourquin. L'équipe pédagogique valide la qualité du projet de l'étudiant et la pertinence de la formation choisie avant toute mobilité.

Par la suite, les coordinateurs prendront contact avec l'université étrangère afin de signer un **contrat de mobilité** et un **contrat pédagogique**.

Nous demandons aux étudiants partant en mobilité de tout faire pour suivre le cursus français pendant leur séjour à l'étranger. Pour cela, un partage numérique ou un envoi des cours et des devoirs a lieu régulièrement (binôme étudiant dans la classe).

## Les crédits européens : European Credit Transfer System (ECTS)

Les ECTS ont pour but de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger, notamment dans le cadre du programme ERASMUS+. Le crédit ECTS est proportionnel au volume de travail à fournir par l'étudiant et permet de mesurer le niveau atteint.

### Éléments pris en compte pour l'attribution des crédits

- L'horaire hebdomadaire par discipline
- L'horaire annuel par discipline
- L'importance du coefficient sur le référentiel d'examen
- La charge de travail pour l'étudiant pour atteindre les objectifs du programme :  
*Connaitre, comprendre, être capable de faire après réussite d'un programme de formation ; assister aux cours, participer à des conférences, séminaires, salons, étudier régulièrement, en autonomie, écrire des rapports, conduire des actions liées à sa formation, effectuer des stages, préparer les examens.*

## Les aides financières possibles

### Bourses ERASMUS+

Pour une mobilité dans le cadre de l'Union Européenne, l'étudiant peut percevoir une bourse Erasmus+ (cf. *Calcul des bourses*). Le nombre de bourses Erasmus+ est limité chaque année.

### Bourses DAREIC

Quelques bourses de stage à l'étranger sont attribuées par le Rectorat de Montpellier (DAREIC). Elles sont attribuées au mérite, après le stage, sur avis de l'équipe pédagogique et classement de l'ordre des candidatures par le Proviseur.

A titre d'exemple, une bourse de 250 € a été versée à quelques étudiants ayant effectué un stage dans l'Union Européenne et de 400 € pour un stage au Canada ou au Maroc.

### Bourses REGION OCCITANIE

Cf. document « *Aides à la mobilité Région Occitanie* ».

### Autres aides possibles

Cf. fiches pratiques « *Préparation à la mobilité internationale* ».

## Quelques établissements avec lesquels nous travaillons à l'international (études)

**BELGIQUE** Bruxelles - *Erasmushogeschool* - [www.ehb.be](http://www.ehb.be)

### ESPAGNE

- ➔ **Almería** : IES Almeraya - <http://www.juntadeandalucia.es/averroes/centros-tic/04001205/helvia/sitio/index.cgi>
- ➔ **Barcelona** : CETT Escola d'Hoteleria i Turisme - <https://www.cett.es>
- ➔ **Cambrils** : Institut Escola d'Hoteleria i Turisme - <http://www.inshotturcambrils.com>
- ➔ **Girona** : Escola Universitaria de Turisme - [www.udg.es/turisme](http://www.udg.es/turisme)
- ➔ **Girona** : Institut Escola d'Hostaleria i Turisme - <http://www.ehtg.cat/>
- ➔ **Madrid** : IES Hotel escuela de la comunidad de Madrid - <http://ieshotelescuola.com>
- ➔ **Málaga** : Escuela Universitaria de turismo : [www.turismo.uma.es](http://www.turismo.uma.es)
- ➔ **Santiago de Compostela** :
  - CIFP Compostela : <http://cifpcompostela.edu.es/het/index.php>
  - IES Rosalía de Castro : <http://iesrosalia.net/>
- ➔ **Zaragoza** : Universidad San Jorge : [www.usj.es](http://www.usj.es)

**IRLANDE** Dublin - TU Dublin-Tallaght Campus - <http://www.it-tallaght.ie>

**HONGRIE** Budapest - Business School - Faculty of commerce, Catering and Tourism – [www.kvif.bgf.hu](http://www.kvif.bgf.hu)

**MALTE** Luqa - Institute of Tourism Studies (ITS) - <http://its.edu.mt>

**POLOGNE** Poznan - Academy of Hotel Management and Catering Industry - [www.wshig.poznan.pl](http://www.wshig.poznan.pl)

**PORTUGAL** Estoril - Escola Superior de Hotelaria e Turismo do Estoril - [www.eshte.pt](http://www.eshte.pt)

**TURQUIE** Ankara - Gazi Üniversitesi - <http://www.gazi.edu.tr>

Partage de contacts avec d'autres établissements de l'académie de Montpellier : **Gênes, Rovaniemi, Alborg, Alicante, Preston, Valladolid...**

Des partenariats avec d'autres établissements chartés ERASMUS+ sont possibles, à étudier et à rechercher selon les projets de chaque étudiant.

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

